

<https://enseignants.se-unsa.org/Evaluation-des-etablissements-les-premiers-elements>



# Évaluation des établissements : les premiers éléments

- Je suis... - Prof de lycée - collège -

Date de mise en ligne : vendredi 4 mars 2022

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Auditionnée le 16 février au Sénat, Beatrice Gille, présidente du Conseil d'évaluation de l'École (CEE), s'est félicitée de la bonne marche des évaluations des établissements scolaires programmées dans la loi de 2019 pour une École de la confiance. Quelques jours plus tard était publié le rapport de la première campagne [ici](#).

Une charge de travail prévisible

En 2021-2022, 22 % des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) - essentiellement des lycées publics ou privés sous contrat - ont déjà été ou seront évalués.

Le SE-Unsa avait alerté dès la mise en place de ce processus d'évaluation sur la surcharge de travail pour les agents que cela allait représenter, *a fortiori* en tant de crise sanitaire qui a particulièrement perturbé les enseignements et où l'énergie de tous a été mise à rude épreuve. Force est de constater que nous avons vu juste, ce qu'a admis d'ailleurs la présidente du CEE. Madame Gille a également reconnu que les personnels avaient répondu présents et s'étaient investis dans l'évaluation de leur établissement.

Et maintenant ?

Plusieurs recommandations ont été apportées de façon à rendre le *modus operandi* plus efficient avec par exemple l'intégration d'enseignants aux évaluateurs externes et le développement des formations sur les enjeux et la méthode de l'évaluation pour les enseignants aussi.

D'ores et déjà, avant même que l'ensemble des EPL du territoire ne soit évalué (objectif qui devrait être atteint en 2025), des thèmes récurrents apparaissent dans les rapports finaux. Ils concernent entre autres le climat scolaire, la réussite des élèves, la prise en compte de l'hétérogénéité des publics et la gestion des ressources humaines. Ces rapports finaux ont été également étudiés dans leur globalité sous des angles préalablement identifiés : éducation durable, lutte contre le harcèlement, place du numérique et ouverture européenne et internationale.

Le SE-Unsa veillera à ce que les fruits de ce travail d'évaluation soient pris en compte et que tout ce qui a pu être dit concourt à l'amélioration de l'exercice de nos métiers et ne reste pas lettre morte. Madame Gille assure, devant les représentants de la Nation, qu'il faut *des perspectives pour ne pas décrédibiliser l'action* en prônant *l'amélioration du Service public, de la qualité des apprentissages et du parcours des élèves*. Sur ce point, nous ne pouvons que la rejoindre...